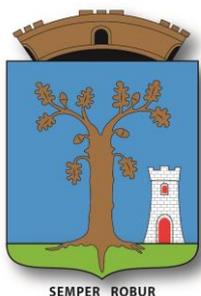


LE ROURET



Commune du Rouret

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAPA DE TRAVAUX N°MAPA_2024_07

(Art. L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du Code de la Commande Publique)

REALISATION DE TRAVAUX NECESSAIRES A L'AMENAGEMENT D'UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE AU ROURET

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Monsieur Gérald LOMBARDO – Maire de la Commune du ROURET

Activités principales

Services généraux des administrations publiques

Nom et adresse Officiels de l'organisme acheteur :

Commune du ROURET
M. Gérald LOMBARDO – Maire
Allée des Anciens Combattants
06650 LE ROURET
☎ 04 93.77.20.02
Courriel : dgs@mairie-lerouret.fr
Adresse internet du profil acheteur : www.marches-securises.fr

2. Type de marché

Marché de travaux.

Procédure de passation

Marché de travaux lancé en Procédure adaptée (Art. L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du Code de la Commande Publique), dont la valeur du marché estimée est supérieure à 100 000 € HT.

3. Objet du marché

La présente consultation concerne la réalisation de travaux nécessaires à l'aménagement d'un poste de police municipale au Rouret.

Le marché couvre les prestations de :

Travaux de construction (poste de police municipale)- Code CPV 4521611-5

Allotissement

Le marché comprend 6 lots :

- Lot 1 : cloisons – faux plafonds – peintures
- Lot 2 : Menuiseries intérieures
- Lot 3 : Serrurerie
- Lot 4 : Revêtement des sols et muraux
- Lot 5 : CVC – Plomberie
- Lot 6 : Electricité CFO - CFA

Durée du Marché

Le marché prendra effet, suite à sa notification au titulaire, à compter de la date prévue dans l'ordre de service, et trouvera son terme à la réception du chantier.

- date estimée de début des travaux : fin janvier 2025 (période de préparation du 13 au 31 janvier 2025)
- durée estimée des travaux : 5 mois

Lieu d'exécution

Local en RDC du Bt D de l'ensemble immobilier « Terrasses du midi » 15 Allée Frédéric Mistral - 06650 Le Rouret.

Variantes

Les variantes sont autorisées. Elles devront être justifiées.

4. Critères de choix de l'offre présentée par les candidats retenus

L'offre la mieux-disante sera déterminée à l'aide des critères suivants (sur 100 points) :

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-PRIX DE L'OFFRE	50%
2-VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE	30%
3-DELAJ DE REALISATION	20%

- **Prix : 50%**

Le critère prix sera évalué :

- Une note sur 50 points sera attribuée sur la base du montant sur la base du CDPGF complété par le soumissionnaire.

- **Valeur technique et environnementale : 30%**

La valeur technique de l'offre sera évaluée sur 30 points.

- **Délai de réalisation : 20%**

Le critère « délai de réalisation » sera évalué en prenant en compte la conformité du planning par rapport aux contraintes de calendrier énoncés ci-après :

- Les travaux devront démarrer fin janvier 2025
- La réception du chantier devra intervenir au plus tard le 20 juin 2025

Le candidat qui ne présenterait pas un planning conforme à ces exigences s'expose à une note dégradée sur ce critère.

Négociations

La commune procèdera à une phase de négociation durant la procédure de passation dudit marché. Cette négociation peut intervenir tant sur l'aspect technique que sur l'aspect financier.

La commune se réserve la possibilité de ne pas négocier si toutefois elle ne le jugeait pas nécessaire.

5. Retrait des dossiers de consultation / modalités de remise des offres

Le téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, ainsi que toutes les candidatures et les offres déposées, et tous les échanges avec l'acheteur, devront s'opérer uniquement via le profil acheteur « Marchés Sécurisés » : www.marches-securises.fr

La liste des documents à remettre, ainsi que les modalités du dépôt de candidature et d'offre figurent dans le Règlement de la Consultation.

6. Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au lundi 16 décembre 2024 à 12h00.

Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 80 jours. Le délai de validité de l'offre s'étend du dépôt par le soumissionnaire de son offre, au début de son contrat avec le pouvoir adjudicateur, s'il est retenu.

Le marché est conclu sur la base de prix définitifs fermes et invariables pendant toute la période d'exécution des prestations (périodes de reconduction comprises), qui constituent les prix de règlement (en application des art. L. 2112-6, R. 2112-7 et R. 2112-9 du Code de la Commande Publique).

7. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice
18 avenue des Fleurs
CS 61039
E-Mail : greffe.ta-nice@juradm.fr
Tel : 04 89 97 86 00

8. Date d'envoi du présent avis à la publication

15 novembre 2024